

Court en Vert



JANVIER 2020

Dans ce numéro

- Editorial
- Nouvelles du Conseil
- Interview
- Le CPAS
- Agenda

La place des déportés à l'heure des fêtes (ci Localie)

2020, une année importante, une année pour s'impliquer

En 2019, l'enquête de diagnostic territorial vous a permis d'exprimer certains souhaits pour la commune. En 2020, il en ira de même avec le plan énergie-climat de la convention des Maires qui vous donnera l'occasion de partager vos idées et initiatives pour infléchir sur la politique locale.

Bonne année !

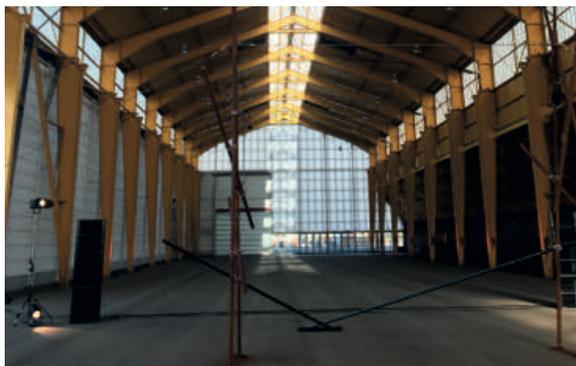
Chères Stéphanois-es, toute l'équipe Ecolo de Court-Saint-Etienne, la coprésidence, les élu-es mais aussi tou-tes les sympathisant-es, vous souhaitent une belle et heureuse année 2020. Que celle-ci vous apporte joie, santé et épanouissement dans vos activités professionnelles et personnelles.

Pour notre commune, suite à la signature de la convention des Maires (voir plus loin), ce sera une année clé pour déterminer un futur commun désirable. Nous espérons que les

échanges qui prendront place à cet égard permettront de nous rencontrer nombreux et d'échanger nos visions. Notre commune est belle et, comme nous le rappelle notre ministre stéphanoise, ne manque pas de potentiel pour faire face aux nouveaux enjeux : saisissons ensemble ces opportunités !

Notre agenda s'étoffe également avec diverses activités auxquelles nous vous convions pour découvrir et mieux connaître notre territoire. N'hésitez pas à y venir, c'est ouvert à tou-tes, que vos convictions soient écologistes ou non: de nouvelles idées naissent souvent de rencontres pendant lesquelles prennent place des discussions respectueuses de chacun.

Au plaisir de vous rencontrer en 2020 !



© LOCALIE DE COURT, PENDANT "CIRQUE EN L'AIR"

Le Parc à Mitrailles va être rénové en 2020, pour y accueillir encore plus de belles activités festives, sociales ou culturelles dans le futur.



Xavier Marichal
Conseiller communal
Trésorier du Parc à Mitrailles

NOUVELLES DU CONSEIL

NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL: 1 AN DÉJÀ

Aucune prétention à un bilan après seulement un an, mais déjà quelques constats.

Il y a un an exactement, le Conseil communal, élu en octobre 2018, entamait son parcours. Les douze conseils de l'année nous ont permis de faire un premier tour d'horizon des différents aspects de la vie d'une commune et de prendre connaissance des orientations du Collège communal actuel. Les points à l'ordre du jour des conseils sont organisés selon les catégories suivantes : urbanisme, mobilité, environnement, festivités, marchés publics, enseignement, petite enfance, personnel, finances, CPAS, Intercommunales... Notre travail consiste à analyser les dossiers avec les lunettes de notre vision de la politique communale, à savoir soucieuse du bien-être de tou·tes les citoyen·nes et responsable de l'environnement. Il est heureux de constater que des jalons verts sont posés ici et là : repas plus sains dans les écoles et à la crèche, primes à l'achat de vélos avec ou sans batterie, perspectives de mobilité douce, sacs poubelles verts pour les matières biodégradables...

Toutefois, ces jalons ne nous permettent pas encore d'entrevoir l'horizon que nous appelons de nos vœux. En particulier, en matière de mobilité, la politique reste encore très auto-centrée. Du côté des déchets, jusqu'à ce jour, la majorité refuse de réfléchir à la mise en place de poubelles à puces qui permettraient de taxer les citoyen·nes en fonction du poids réel de leurs déchets et d'ainsi les inciter à les réduire.

Le diagnostic territorial (accessible sur le site communal) élaboré par la Commune et ses citoyen·nes va nous permettre d'élaborer de nouveaux projets plus long-terme, au niveau mobilité et développement rural, entre autres.

Un plan cyclable

Pour Écolo, c'est maintenant qu'il faut avoir une vision stratégique pour multiplier les possibilités de déplacements à vélo d'ici 2030 . En concertation avec le Gracq, Ecolo a présenté en juin 2019 une cartographie des routes à sécuriser ou à aménager pour le vélo. Ecolo reste quelque peu sur sa faim suite à la réponse de la majorité, qui – au nom du pragmatisme – ne souhaite avancer qu'à pas timorés. Il est utile de faire le lien avec les Plans Communaux de Mobilité (l'ancien et le futur), mais ceux-ci n'avanceront pas sans plus de vision, de volonté... et de budget.

BRÈVES

Une grande déception

Au conseil du 4 novembre, le Bourgmestre et ses Echevins ont présenté leur plan stratégique transversal (PST) pour les cinq années à venir. En principe, on aurait dû recevoir un programme d'actions concrètes, traduisant une vision d'avenir, avec un échéancier, des acteurs et des perspectives budgétaires et des objectifs quantifiés. En lieu et place, ils n'ont présenté qu'un catalogue d'intentions qui relèvent au mieux de la gestion quotidienne normale d'une Commune. A part quelques initiatives en matière sportive, aucune action concrète n'est proposée relativement aux politiques sociale, environnementale, scolaire, à l'accueil de la petite enfance, à la mobilité, aux économies d'énergie... Une occasion manquée de partager une vision politique, et le sentiment d'une Commune pilotée « à la petite semaine ».

Une bonne nouvelle

Le mardi 17 décembre 2019, soutenu par un conseil unanime, le Bourgmestre a signé la convention des Maires. Enfin, aurions-nous envie de dire, mais ne boudons pas notre plaisir car il s'agit là d'un jalon important pour commencer à réfléchir à un meilleur vivre ensemble sur notre territoire qui tienne compte de notre dépendance énergétique (aux énergies fossiles limitées) et à l'impact climatique qui en résulte. La signature a été précédée d'une très belle synthèse des enjeux par un stéphanois, Monsieur Vincent van Steenberghe, dont vous pouvez retrouver l'allocution filmée sur notre page Facebook. Nous suivrons attentivement la phase de diagnostic qui va démarrer suite à la signature, et veillerons tout particulièrement à ce que la population soit consultée pour l'élaboration du plan d'actions.



© SOURCE PHOTO



© BELGA

Notre nouvelle Ministre de l'environnement est stéphanoise..

INTERVIEW

De Transition en Court à Ministre de l'environnement

Céline Tellier, à la base du mouvement Transition en Court dans notre commune et aujourd'hui Ministre wallonne de l'environnement, répond à nos questions.

Céline, vous avez été à la base du mouvement Transition en Court. Est-ce que cette initiative a été le point de départ de votre engagement institutionnel ?

Tout à fait. Nous avons lancé Transition en Court en 2016 et cet esprit de groupe a été une véritable concrétisation de mes engagements mais aussi une belle révélation enthousiasmante. Malgré des hauts et des bas, ce mouvement a montré notre capacité à agir pour le changement à un niveau local. Le lien social doit être fort pour faire évoluer les modèles économiques, sociaux, agricoles, par exemple, vers la transition. Ce niveau est crucial. On ne vote que tous les 6 ans mais on est citoyen·ne au quotidien, surtout au niveau de la commune où on habite.

Pour vous Court-Saint-Etienne a du potentiel pour une véritable transition écologique?

Malgré ses nombreux hameaux et sa dispersion, Court-Saint-Etienne compte 3 gares, un beau réseau de bus, un Ravel, trois rivières, un patrimoine naturel et un réseau de sentiers formidables. Sa vie associative est dynamique. Toutes ses citoyen·nes pourraient s'investir de manière forte dans la transition et la convention des Maires pour une

véritable réponse concrète aux questions liées au climat et à la biodiversité.

Quelles seront vos responsabilités en tant que ministre ? Quels liens avec nos communes ?

Mes compétences s'articulent autour de 3 axes : l'environnement, la biodiversité et le bien-être animal. Par environnement, on parle de la gestion des sols, de l'eau et l'air qui doivent être protégés. Il va falloir trouver des cadres de réglementation tout en discutant avec les responsables de la mobilité et de l'agriculture qui ont un impact également sur ces éléments. En matière de biodiversité, il s'agit de sensibiliser à cette problématique souvent marginalisée par rapport à la question climatique mais dont les enjeux sont essentiels. La disparition de certaines forêts va fragiliser des communes et leur économie locale. Le projet des haies est central car il permet de redynamiser le maillage de la biodiversité. Enfin, le bien-être animal a fait l'objet d'un travail décretsal mais aucune modalité d'application n'a été mise en place pour l'appliquer. Il y du travail !

Véronique Bragard

Co-présidente/Court-Saint-Etienne

SOLIDARITÉS

Du côté du CPAS

Le CPAS est une institution formidable dans le cadre de la lutte contre la précarité et du maintien de la solidarité entre chacun·e d'entre nous. Au sein du Conseil de l'Action Sociale, nous sommes trois représentant·es ECOLO à défendre la vision écologiste de la solidarité face à la vision comptable de la Liste du Mayor.

Ce n'est pas toujours évident, et il est maintenant question de priver le Conseil de sa mission fondamentale - l'approbation des aides sociales, et ce au profit du Bureau permanent, composé de seulement 3 membres (exclusivement de la liste du Mayor). Nous nous opposons à cette perspective car nous avons été désigné·es principalement pour cette tâche !

Autre combat, le financement du CPAS n'est pas suffisant et cela ne peut que se traduire dans son fonctionnement. Évidemment, les assistant·es social·es font tout leur possible pour faire leur boulot, mais il suffit d'examiner le budget du personnel du CPAS pour comprendre que les services ne peuvent être que débordés. Ce sous-financement du CPAS l'empêche aussi d'envisager la construction d'une maison de repos et de soin publique située sur le territoire même de la commune.

Néanmoins, nous apprécions les services existants, qui dépassent les missions obligatoires d'un CPAS.

Ainsi - le saviez-vous ? - il existe un **service de livraison de repas** chauds à domicile, accessible, sans condition, à tout·e habitant·e de la commune ! N'hésitez pas à contacter le CPAS au 010 617 853 à ce sujet (entre 10h et 12h).



© SYMÉ DOSTIN



Quel avenir pour l'agriculture et l'alimentation dans nos communes (semi) rurales?

Veut-on garder des agriculteurs actifs dans nos communes ? Ceux-ci peuvent garantir la diversité de nos aliments et des paysages wallons plus intégrés. Comment leur permettre de survivre et de trouver une véritable place ?

Quels rôles nos communes pourraient-elles jouer ? Pascal Durdu (Farming4Climate) nous introduira à la question de l'état de nos sols et de la ceinture alimentaire, ce qui incite à vouloir produire mieux et plus près. Cédric Melin (Coin de Champs) témoignera ensuite de son expérience en mettant en avant les problèmes croissants des producteurs sur petite surface.

**SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK : ECOLOCSE
RETRANSMISSION EN DIRECT DES CONSEILS**

**RETROUVEZ L'ACTUALITÉ SUR NOTRE SITE WEB :
DERNIÈRES INFOS, ANALYSE DES CONSEILS,
PROPOSITIONS
COURT-SAINT-ETIENNE.ECOLO.BE
WWW.ECOLO.BE**

calendrier

Un dimanche au vert

Le 26 avril après-midi

Toute notre équipe vous propose de se retrouver lors d'un moment convivial l'après-midi du dimanche 26 avril 2020.

Au programme :

Promenades commentées (dès 14h) par vos élu-es et la locale, mettant en avant les enjeux et projets-phares dans notre commune.

Dès 16h, **goûter convivial en musique**. Nous recherchons encore des talents musicaux.

Vous nous retrouverez également pendant la braderie, en juin.

Envie de nous rejoindre et d'initier d'autres projets et réflexions ? Contactez-nous pour en discuter ou se rencontrer. Nous pouvons aussi relayer vos demandes et questions lors des prochains conseils communaux de 2020 : 21 janvier, 18 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin.

Court en Vert

CO-PRÉSIDENTE ÉCOLO COURT-ST-ETIENNE

VÉRONIQUE BRAGARD & CÉDRIC MELIN
INFO@COURT-SAINT-ETIENNE.ECOLO.BE

NOS ÉLU-ES ÉCOLO AU CPAS...

SYLVIE DOSSIN
MARCEL KOOS
WERNER SAUSSEZ

...ET AU CONSEIL COMMUNAL

ANÁIS ARMAND
SARAH-LOU BARROO
ANNE CHEVALIER
NADIA LEPAGE
XAVIER MARICHAL
MICHEL TRICOT
ANNE-SOPHIE VANDERSTICHELEN

